

LE CDI DU COLLEGE

Professeur documentaliste : Mme LATOUR



HORAIRES :

lundi-mardi-jeudi-vendredi

9h-12h 13h-16h30

8h-9h : ouverture du CDI par un AED pour la lecture uniquement ; 10 élèves max.



Pendant les séances pédagogiques,
le CDI n'est pas accessible aux
autres élèves.

RECREATIONS

-ouvert à la récré
du matin
-fermé à la récré
de l'après-midi

13H

-Attendre Mme Latour
dans la cour à 13h
OU
-monter seul à 13h30

Quelques règles à suivre :

AU CDI JE PEUX

- Faire des recherches documentaires
- Emprunter ou lire sur place un livre ou un magazine
- Faire mes devoirs
- Créer un document (par exemple, un exposé, une page de garde ...)
- M'informer sur les études et les métiers
- Demander des conseils ou de l'aide à Mme Latour.
- Écouter des livres audios
- Les loisirs créatifs et jeux de société sont autorisés dans les moments calmes.

AU CDI JE DOIS

- Respecter le silence : chuchoter !
- Me déplacer au minimum et dans le calme
- Ranger les documents que j'ai utilisés
- Ranger ma chaise ou mon tabouret en partant et jeter mes papiers, mouchoirs etc...

AU CDI JE NE DOIS PAS

- Venir juste pour discuter
- Rester sans rien faire
- Utiliser mon téléphone
- Manger / boire (eau autorisée)

LES ORDINATEURS

- Demande l'autorisation avant d'utiliser un ordinateur (2 élèves maximum par poste).
- Les ordinateurs sont des outils de travail scolaire (pas de jeux, pas de vidéos pour se distraire...)
- Les seuls jeux autorisés sont ceux de l'ENT du collège et ceux proposés par tes professeurs.
- Tu peux imprimer un travail après avoir demandé à Mme Latour.
- Lorsque tu as fini, clique sur "fermer la session" mais n'éteins pas complètement l'ordinateur à part à 16h30 !

LE PRET DE DOCUMENTS

Choisis le ou les livres que tu souhaites emprunter et va voir Mme Latour pour qu'elle enregistre le prêt.

Tu peux emprunter :

- 3 livres maximum à la fois
- romans et documentaires : 3 semaines
- BD, mangas et magazines : 1 semaine
- Quand tu as terminé, dépose ton livre dans le bac "retour des documents" sur le bureau de la documentaliste.